

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	51

CONVOCACTION

Datée	du 22/03/24
Affichée	le 22/03/24

OBJET

Subvention à l'association
Maison des Jeunes et de la
Culture de L'Aigle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Joël BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
François BRIZARD a donné pouvoirs à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Lionel GONNET
Charlène RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL
Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE
François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Maïté GRANDCLERE, Jacky DE TAEVERNIER

Absente : Nathalie RIBAUTL

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-053-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Monsieur BEAUFILS, Vice-Président délégué aux Sports informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 6 000 € de l'association Maison des Jeunes et de la Culture de L'Aigle (MJC) pour l'organisation de son programme d'activités estivales intitulé Les Jeux Ouch'Lympique 2024.

Cet événement, s'inscrivant dans le cadre des célébrations olympiques, a pour but de proposer une semaine complète d'animations à destination de l'ensemble des habitants du territoire. Il contribue en outre :

- à l'attractivité et au rayonnement du territoire ;
 - à la promotion des valeurs de l'olympisme : non-discrimination, respect de soi, de son corps, des règles et de l'environnement, solidarité ;
 - à proposer un temps de rencontres et d'échanges pour favoriser le « mieux-vivre » ensemble.
-
- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
 - Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une subvention de 3 000 € à l'association Maison des Jeunes et de la Culture de L'Aigle pour l'année 2024
- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une aide logistique et matérielle pour l'organisation de cette manifestation
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2024

VOTE : UNANIMITÉ

03 AVR. 2024

Acte reçu en préfecture le
Publié en ligne le
Certifié exécutoire

03 AVR. 2024

Le Président,
Jean SELLIER



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-053-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024